

10 FEV. 2022

ARRIVÉE

DSDEN DE LA MOSELLE
Madame ou Monsieur le Directeur/Directrice Académique
1 Rue Wilson 57036 Metz

A Paris, le 10 février 2022

Objet : Lancement de l'Appel National à Projets Pédagogiques sur la thématique de l'altérité et du vivre ensemble

L'ADOSEN Prévention Santé-MGEN, association de loi 1901, agréée par le Ministère de l'Éducation Nationale accompagne la communauté éducative dans la sensibilisation et la promotion de la santé, la citoyenneté et la solidarité. Elle fonde ses actions sur quatre piliers : la création d'outils pédagogiques, l'intervention en milieu scolaire, le développement et le déploiement d'outils pédagogiques, la coopération pédagogique et la formation.

Le confinement et la fermeture des classes suite à la crise sanitaire ont bouleversé le quotidien des membres du personnel éducatif et des élèves de toute classe. Cela a eu un impact sur le climat scolaire et le personnel éducatif nous a fait remonter une augmentation du **harcèlement**, du **cyber-harcèlement** et des **discriminations** en tout genre. L'association a entendu l'appel de la communauté éducative de vouloir traiter de ces thématiques avec les élèves afin de rétablir un **climat scolaire plus serein**. Ainsi, pour la quatrième édition et dans le cadre de l'axe de coopération pédagogique, ADOSEN lance un **Appel National à Projets Pédagogiques**, afin d'être en mesure de répondre aux besoins de la communauté éducative de la façon la plus complète possible (financement, accompagnement, valorisation et proposition d'outils adaptés à leurs projets). ADOSEN souhaite rester au cœur de l'actualité et des préoccupations des jeunes en inscrivant son appel à projets 2022 dans la **thématique de l'altérité et du vivre ensemble**.

L'association propose d'axer le projet des établissements scolaires autour des sous-thématiques suivantes : le **handicap**, le **sexe**, **genre** et **orientation sexuelle**, les **différences culturelles** et les **différences physiques** mais d'autres peuvent exister. Comme les années précédentes, une enveloppe budgétaire de 30 000 euros sera distribuée aux projets lauréats, dans la limite de 1500 euros par projet. Un soutien concernant le développement des projets sera également proposé aux lauréats, à travers des outils et ressources pédagogiques ainsi qu'un accompagnement humain grâce aux volontaires et militants de l'association.

Les projets devront notamment présenter un caractère innovant, impliquer et responsabiliser durablement les élèves, répondre à un besoin de l'établissement scolaire, s'inscrire dans la durée, reposer sur un budget clair et détaillé. Toutes les informations et le formulaire de candidature est à retrouver sur <https://adosen-sante.com/appel-a-projets-pedagogiques/> ou en scannant directement le QR code suivant à partir du lundi 14 février :



Nous vous remercions vivement de l'appui que vous pourrez nous apporter dans la diffusion de l'Appel National à projets pédagogiques auprès des établissements scolaires et restons à votre disposition pour toute information complémentaire. Je vous assure, Madame, Monsieur, de notre engagement associatif et vous adresse mes salutations les meilleures.

Eric Chenut
Président ADOSEN